

solide pour placer l'argent que nous en retirerons. Si l'isle d'Orléans ou quelque autre bonne seigneurie était à vendre, cela nous accommoderait, car les fonds ne sont ici guère solides. J'emploierai une partie de cet argent à garnir toutes nos métairies de bestiaux, ayant remarqué que le meilleur revenu de Berry consiste là-dedans ; elles ne sont garnies que des bestiaux des fermiers, ce qui nous coupe la gorge ; car les métairies bien garnies feraient augmenter le prix des fermes, de sorte que, outre la ferme, nous aurions encore la moitié dans tous les bestiaux, ce qui nous donnerait plus de profit que la ferme même. Comme je n'ai pris ces connaissances qu'en passant, vous devez être assurés que lorsque j'y serai résident, j'y ferai tous les profits qu'il conviendra d'y faire. J'y ai intérêt comme vous ; aussi je ne m'y endormirai point.

Outre les procès finis et la vente de nos bois accordée, j'ai cru devoir m'employer à la Cour pour obtenir quelques augmentations à nos revenus. Voilà quatre voyages que j'ai faits à Versailles, sans compter ceux que j'y ferai peut-être encore. J'ai présenté plusieurs placets et mémoires à Mgr le comte de Toulouse qui me fit l'honneur de me dire qu'il les avait portés lui-même à Mgr le duc d'Orléans, et qu'il espérait que tout irait bien. J'en ai présenté d'autres à M. l'évêque de Fréjus, qui est dans le conseil de conscience, lequel m'a promis sa protection, si l'affaire venait devant lui. J'en ai présenté au cardinal du Bois, premier ministre ; j'en ai présenté enfin en dernier lieu, à M. le comte de Morville, aujourd'hui chargé du détail de la marine à la place de Mgr le comte de Toulouse, lequel me dit que cette affaire était juste et qu'il en parlerait fortement au duc d'Orléans et au cardinal du Bois. Je leur fais voir à tous par mon mémoire que les chanoines en Canada n'ont pas plus de 280 francs chacun de revenu ; et cela est de fait ; car supputez tous vos revenus dès que tous les chanoines seront rassemblés.